Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 01 Juin 2012 00:00 -

L'édition de printemps du tableau de bord de la consommation, publiée aujourd'hui à l'occasion du Sommet européen des consommateurs 2012, montre qu'en 2011, pour la deuxième année consécutive après la forte détérioration enregistrée en 2009, des améliorations sont intervenues dans de nombreux pays de l'UE.

Les conditions de consommation sont mesurées, par exemple, à l'aune de la confiance des consommateurs dans les autorités, les détaillants et les organisations de consommateurs, dans la sécurité des produits, l'efficacité des mécanismes de règlement des litiges, et en fonction du résultat du traitement des plaintes.

Le tableau de bord montre également que les consommateurs continuent de rencontrer plus de difficultés pour effectuer des achats à l'étranger que dans leur propre pays, ce qui les prive d'un choix plus étendu et d'économies pouvant être évaluées à bien 204 milliards EUR par an.

Le commissaire européen à la santé et à la politique des consommateurs, M. John Dalli, a déclaré à ce propos: «J'invite aujourd'hui les responsables politiques nationaux et les parties prenantes à prendre connaissance des résultats du tableau de bord et à mettre en place un environnement de qualité pour les consommateurs.

Seuls les consommateurs qui ont connaissance de leurs droits et savent les utiliser peuvent exploiter pleinement le marché unique et son potentiel de renforcement de l'innovation et de la croissance, de sorte qu'il est indispensable de créer les conditions propices à une utilisation effective de ce potentiel, dans l'intérêt de l'économie européenne, des consommateurs et des entreprises.»

Le tableau de bord

Le tableau de bord de la consommation fournit des données concrètes et met en garde contre les conséquences du comportement du marché unique à l'égard des consommateurs quant aux choix et aux prix qui leur sont proposés et à la protection juridique de leurs droits. L'édition de printemps du tableau de bord de la consommation s'intéresse à l'intégration du marché de détail et aux conditions de consommation sur les marchés nationaux. L'indicateur des conditions de consommation, qui est calculé sur la base de l'indice de la qualité de la réglementation concernant les consommateurs et les entreprises, de l'efficacité de traitement des plaintes et de résolution des litiges, la confiance des consommateurs dans les autorités, les détaillants, les publicitaires et les organisations de consommateurs, ainsi que sur le degré de confiance dans la sécurité des produits mis sur le marché.

Ces données permettent aux États membres de comparer leurs résultats au fil du temps. Le tableau de bord est principalement fondé sur des enquêtes auprès des consommateurs et des détaillants, sur des données d'Eurostat, ainsi que sur les informations reçues des États membres.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Tableau de bord de la consommation où les conditions sont-elles les plus avantageuses pour les consommateurs en Europe